



Session du 27 juin 2019

*Vœu présenté par le groupe écologiste et le Groupe Socialistes,
Radicaux et Démocrates*

Urgences !

En France, au cours du premier trimestre 2018, 15 000 patients ont passé la nuit sur un brancard des urgences, faute de lits et de personnel. En mars, trois personnes sont décédées après plusieurs heures d'attente aux urgences.

Aujourd'hui, la situation continue à se détériorer. Le malaise est palpable dans les services d'urgences français, que ce soit du côté des soignants ou de celui des patients. En résulte une ambiance délétère, des agressions sur les personnels, une multiplication des « arrêts de travail ».

97 services d'urgence sur les 650 au niveau national ont déclenché le plan "Hôpital en tension". Partout, le constat est le même : manque de lits, découragements du personnel, engorgement des services. Pour la Région Centre-Val de Loire, ce sont 15 services d'urgences qui se sont mis en grève pour protester contre leurs conditions de travail.

Le 15 juin s'est tenue la journée nationale de défense des hôpitaux et de la santé, à l'appel de la Coordination des Hôpitaux et Maternités de Proximité. Cette journée a été décidée lors des rencontres du Blanc.

Le malaise aux urgences est une conséquence d'un malaise plus large à l'hôpital.

La raison ne vient pas, comme le soutient la Ministre, du fait que les gens viennent aux urgences pour de mauvaises raisons ; c'en est une conséquence. S'il y a engorgement des services d'urgences, c'est principalement à cause de la désertification médicale (médecins généralistes, hébergement d'urgence, établissement psychiatrique,...) et de la diminution du nombre de lits dans les services concernés.

Le problème est donc plus global. La loi santé 2022 poursuit cette logique de restructurations déconnectées des besoins de santé de la population...

Ainsi à Tours, où la Région est fortement engagée pour le maintien du CHRU, le projet intitulé « CHU 2026 » envisage une restructuration immobilière et sociale, la suppression de nombreux lits, 396 à moyen terme. La capacité totale passerait de 1 699 lits et 326 places de court séjour à 1 303 lits et 356 places de court séjour (source : NR du 01/03/2017, article mis à jour le 22/02/2018)

Après de nombreux mois de mobilisation, les personnels ne sont pas écoutés ; ils sont au bord de l'épuisement. Pour certains, les corps lâchent et les arrêts maladies se multiplient, accentuant la fatigue de ceux qui restent pour pallier aux absences...

Vendredi 14 juin, veille de l'appel à mobilisation générale, la ministre a annoncé une enveloppe globale de 70 millions pour une revalorisation de la prime individuelle de risque versée à l'ensemble des professionnels des services d'urgence (hors médecins) de 118 € brut et le renforcement des équipes en tension en prévision de la période estivale.

Mais cette enveloppe paraît dérisoire au regard de l'ampleur du problème et en décalage vis-à-vis de la demande initiale : les revendications des personnels soignants portent essentiellement sur les conditions de travail et le manque de moyens, mais dans le but unique de soigner leurs patients correctement et dignement.

En conséquence, le Conseil Régional Centre-Val de Loire, réuni les 27 juin 2019 à Orléans, demande à la Ministre de la Santé, Agnès Buzyn :

- d'inscrire dans la prochaine loi de finances, des budgets à la hauteur des besoins nécessaires au fonctionnement d'un service public de santé pour toutes et tous, dans un souci d'équité territoriale,
- de permettre à l'Agence Régionale de la Santé à renforcer les moyens humains en déployant du personnel soignant en nombre suffisant, avec un fonctionnement en équipes stabilisées,
- de stopper les fermetures de services et de lits et d'engager la réouverture de ceux qui manquent, notamment les maternités de proximité.

VŒU ADOPTE :

Pour : les groupes Socialistes, Radicaux et Démocrates, Ecologiste et Union de la Droite et du Centre

Non-Participation au vote : le groupe Rassemblement National

Abstention : Pierre Commandeur